

Vos questions / nos réponses

Aider un proche à s'en sortir ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/11/2013 09:40

Bonjour !

J'ai un proche qui est dépendant au cannabis. Après une première cure de 3 semaines au mois de Juillet dernier, la rechute est survenu 1 mois et demi après.

J'aimerais savoir si une seconde cure peut être mis en place si peu de temps après ? Et si cure il y a, doit-on changer l'environnement au final s'il n'est pas sain ?

Mise en ligne le 12/11/2013

Bonjour,

Bien qu'il n'existe pas de traitement spécifique pour arrêter la consommation de cannabis, une addiction au THC (tetrahydrocannabinol, principe actif du cannabis) reste remédiable.

Ce proche a déjà fait un sevrage et s'est remis à consommer. Sa rechute peut être mal vécue par son entourage mais il faut garder à l'esprit que « le chemin » conduisant à l'arrêt total d'une drogue peut être jalonné de rechute(s).

Celles-ci ne doivent pas être considérées comme des échecs mais plutôt comme des étapes. D'autre part, Il n'est pas exclu que s'il a rechuté c'est peut-être parce qu'il n'était pas encore prêt quand bien même il avait manifesté toute sa bonne volonté.

Il peut d'ores et déjà prétendre à une autre prise en charge dans le même centre où il a été pris en charge comme il peut faire sa demande à un autre centre. Il n'y a pas de restriction pour être admis en dehors des disponibilités des lits. Certains centres privilégient d'abord les habitants de leur région mais ne refusent pas systématiquement les demandes provenant d'autres départements.

En ce qui concerne l'environnement dans lequel ce proche se trouve, de la même manière qu'il est amené à tirer des leçons de sa reprise de consommation, et de son rapport au produit, il lui faudra questionner la

nature des liens qu'il entretient avec son environnement, et ce qu'il peut en attendre, de positif comme de négatif. Il peut, par exemple, demander à ses proches de s'abstenir de consommer en sa présence ou de le soutenir, et décider de s'éloigner de celles ou ceux qui ne seront pas prêts à faire cet effort pour lui.

Si vous souhaitez échanger de vive voix et/ou si ce proche de votre famille souhaite ponctuellement de l'aide et du soutien, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
